

Passerelle

Le journal de Jouy Environnement et Patrimoine

Reconquérir la Bièvre

Nous ne pouvons que nous féliciter des travaux récemment entrepris par le SIAVB sur la commune, pour dédoubler le réseau d'eaux usées et contribuer ainsi à une politique plus respectueuse de notre environnement du fait d'une diminution relative des rejets polluants dans la Bièvre.

Un syndicat mixte d'étude et de programmation de la vallée de la Bièvre s'est constitué au mois de juillet dernier à l'initiative du Conseil Régional d'Île de France afin de réunir tous les acteurs concernés par la mise en valeur et la réouverture de la rivière qui a donné son nom à notre vallée.

Cet organisme a pour mission d'élaborer une charte organisant la gestion des eaux dans le bassin de la Bièvre : maîtrise des eaux de pluie, réouverture de la rivière et sa gestion, développement des milieux naturels, mise en valeur du patrimoine historique et de l'urbanisme.

Nous relevons que l'assainissement n'est pas pris en compte dans ses missions.

Mais plus inquiétant est l'absence à la réunion constitutive de ce syndicat mixte de représentants du département des Yvelines. Cette absence est elle une manifestation du désintérêt des élus du département, de notre commune et de la Communauté du Grand Parc à la question environnementale ?

Quelle est l'action et les propositions des représentants de notre commune au sein du SIAVB sur toutes ces questions ?

Bien que le Président du SIAVB soit l'un des vice-présidents de ce nouveau syndicat mixte a-t-il reçu un mandat explicite pour faire valoir les propositions de notre collectivité locale ?

Beaucoup de questions et de propositions que nous souhaiterions présenter à la municipalité dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) et du projet d'aménagement durable de la commune (PADD).

Parmi nos propositions, la participation active à l'élaboration de la charte de gestion des eaux de la Bièvre sur le territoire communal avec pour objectif de mettre en valeur notre rivière, de mener une étude de faisabilité pour sa réouverture comme l'ont décidée des communes proches comme Verrières-le-Buisson et Fresnes.

Il n'est pas trop tard, en cette

période d'expression des vœux, de souhaiter que tous les élus prêtent une « oreille » plus attentive à nos propositions en 2005.

Daniel VERMEIRE

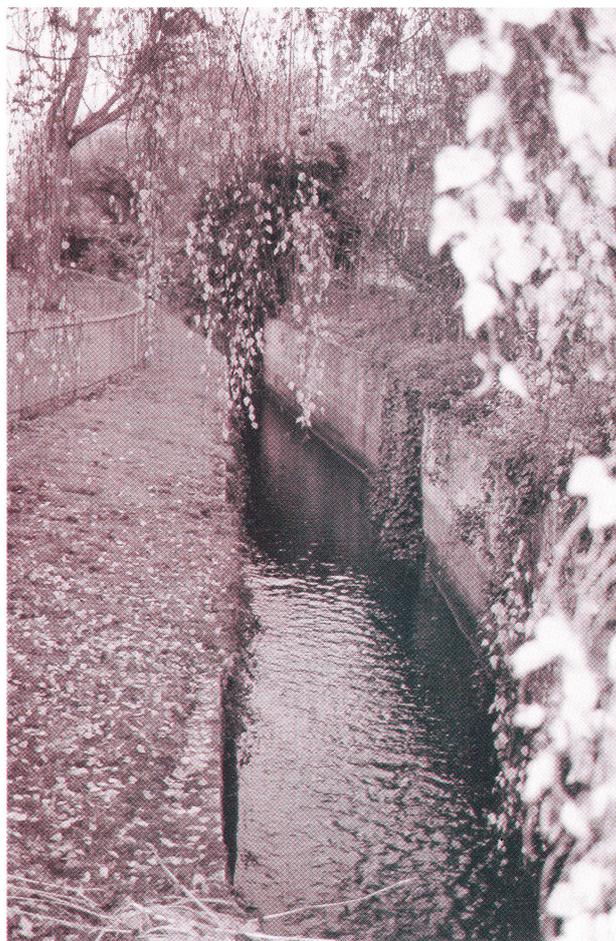


Photo : Léone Denneville - "Un bras de Bièvre au square Sarazin de Maraise"

N°8 - Janvier 2005

Directeur de la
Publication
B. Weber

Ont collaboré à ce numéro :

Georges Coulliais
Michel Courson
Léone Denneville
Michèle Duval
Chantal Le Blanc
Françoise Lescophy
Daniel Vermeire
Bernadette Weber

Edité par

Jouy Environnement
et Patrimoine

33, rue de la Libération
78350 Jouy-en-Josas
Tél. : 01 39 56 35 05

Tirage 3000 exemplaires

Comité de direction :

Président :
B. Weber

Vice-président :

Jean-Pierre Julien

Secrétaire :

Chantal Le Blanc

Trésorier :

Georges Coulliais

Conception/réalisation :

J.J. Lamare
01 30 70 63 15

Toute l'équipe de Jouy Environnement et Patrimoine vous présente ses meilleurs vœux pour 2005 et vous souhaite une bonne lecture de "Passerelle".

Le TUNNEL EST Rueil → A13 → Pont Colbert à l'ouest de l'A 86 reste toujours l'un des points importants de nos préoccupations.

Le remontage du tunnelier au pont Colbert est terminé. Le début du percement par cet accès devrait commencer en juillet 2005 pour, nous dit-on, assurer la synchronisation avec le percement du puits de Viroflay.

Les dispositifs de sécurité très complexes qui semblent se mettre en place n'ont pas pour autant résolu tous les problèmes.

En cas d'accident avec incendie il faudra « mettre en place un système d'asservissement rapide » élaborer des « séquences de désenfumage préprogrammées », prévoir une « gestion asservie des rideaux d'air » assurer « une gestion correcte des vitesses amont et aval » chaque solution constitue une couche d'électronique et d'informatique supplémentaire, un étage de plus à ajouter à l'**usine à gaz en devenir de ce tunnel**.

En 2000 l' INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques) expert de l'Etat écrit « qu'il est montré que les fumées envahissent rapidement l'aval sur une longueur pouvant aller jusqu'à 1800 mètres » pour un petit tunnel d'environ 10 Km et 2,55 mètres sous plafond il

est difficile de lui attribuer comme en 1994 le qualificatif de projet « d'une innovation de première grandeur ».

Le résultat de ce projet « innovant » est à la dimension des impasses faites, **performances, coûts et délais se sont effondrés**.

Les contribuables et citoyens que nous sommes doivent se demander ce qui subsiste de « l'Utilité Publique » attribuée à ce projet en 1995, alors qu'on ne savait pas où on allait.

On ne le sait toujours pas aujourd'hui.

Ouverture du tronçon A13 → Pont Colbert : 2009.

Le TUNNEL OUEST Rueil → A12 à l'ouest de l'A86

Compte rendu du Comité de suivi du 01/06/2004 sur l'A86 Ouest « Cofiroute lance actuellement les études du Tunnel Ouest de façon détaillée et conformément à la nouvelle réglementation sur la sécurité dans les ouvrages souterrains », **nous voici rassurés**, « ce tronçon sera bien réalisé, conformément au contrat de concession. » Pour le calendrier rien n'est encore figé... après les autres sections de l'A86.

Nous n'avons pas fini de parler du bouclage de l'A86 à l'Ouest de Paris.

Michel COURSON

PLATEAU DE SACLAY :

On remet en chantier le schéma directeur d'urbanisme...

Mais en attendant, on bétonne toujours !

AMÉNAGEMENT DU PLATEAU : DE BONNES ET DE MAUVAISES NOUVELLES ...

Bonne nouvelle d'abord.

Il y a peu plus d'un an, l'I.A.U.R.I.F. (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France) rendait public un rapport sur l'exécution du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme approuvé en 1994. Les conclusions en étaient sévères : ce plan avait été mal exécuté ; ses hypothèses de travail sur l'avenir de la région, sa population, son activité sont complètement dépassées aujourd'hui. En conclusion, ce schéma directeur était bon à mettre à la poubelle, et il fallait, non pas seulement le réviser, mais le refondre complètement. La région a donc décidé cette refonte, pour laquelle elle invite (c'est nouveau) les Associations de défense de l'environnement à participer à l'élaboration de ce nouveau schéma directeur.

Cette opération a été officiellement lancée le 21 octobre dernier, et l'U.A.S.P.S. (dont J.E.P. est partie prenante) va travailler sur ce sujet.

Les mauvaises nouvelles maintenant

Ce qui est ennuyeux, c'est que **tant que ce futur schéma directeur n'aura pas été approuvé** (et sa préparation peut demander quelques années, vu l'ampleur de la tâche)... **c'est toujours l'ancien schéma qui fait force de loi** et aujourd'hui on voit par exemple la commune de Palaiseau mettre en enquête publique un P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme, qui remplace l'ancien P.O.S.) pas du tout en harmonie avec les hypothèses de travail du futur schéma directeur d'Ile de France. **Les Bétonneurs vont se dépêcher de bétonner** et le cas de Palaiseau n'est pas le seul.

Sur le plateau, des entreprises continuent de s'installer. Le Centre de Recherche DANONE-VITAPOLE est en pleine activité ; en face, la cons-

truction des laboratoires de THALES (THOMSON) avance rapidement ; d'autres organismes de recherches sont prévus dans le même secteur, près de l'Ecole Polytechnique. Le projet « Soleil », à Saint Aubin, soulève des montagnes de terre. Dans la partie Sud du plateau, on construit donc beaucoup.

Par contre, dans la partie Nord (celle qui est la plus proche de JOUY), les projets ont plus de mal à se concrétiser. Ainsi, sur Saclay, deux opérations n'avancent pas conformément aux prévisions : un complexe de bureaux devait être construit sur l'emplacement de l'ancienne ferme de Favreuse, en face du C.E.Pr : plus de 24000 m² prévus. Le permis de construire a été accordé en mars 2003... et depuis, rien. Le projet de plus de deux cents logements ou maisons individuelles, derrière le Val d'Albian, le long de la rigole, entre HEC et le complexe sportif, a été révisé à la baisse... Mais cela durera-t-il ?

Chantal LE BLANC

Les quartiers

A BÂTONS ROMPUS

“LA VIE AUX METZ” à partir de 1930

D'après les souvenirs de Suzanne Guitet
avec le concours de Léone Denneville

Que de changements dans le quartier depuis bientôt soixante quinze ans. Autrefois, les jeunes élèves qui habitaient les Metz allaient en classe dans les écoles du centre de Jouy. Pour s'y rendre, ils descendaient à pied la sente à Guétin. Celle-ci, parsemée de pierres, était difficile à descendre et surtout à remonter. Pour faciliter le trajet, des escaliers furent construits après 1945.

Les soins aux malades étaient assurés par les sœurs infirmières de l'Hospice Sainte Suzanne (ancienne maison de retraite) située au 4 rue Charles de Gaulle. Les religieuses montaient à pied aux Metz pour soigner leurs patients. Plus près de nous, on se souvient de Madame Moye, infirmière très connue et très appréciée, qui sillonnait la commune sur sa mobylette.

L'air des Metz ayant été reconnu sain, un aérium dirigé par M^{lle} Grandin reçut des jeunes filles malades. Il fut installé dans la propriété de Mlle Bourget. Cette propriété a été, à la mort de M^{lle} Bourget, léguée à l'Institut Pasteur. En 1923 le château devint le lieu de résidence du **Professeur Calmette**. Décédé en 1933, il repose dans un espace situé derrière la chapelle des Metz. De nombreuses personnalités médicales ainsi que Monseigneur Gosselin évêque de Versailles assistaient à son enterrement. Les enfants des écoles de Jouy, venus à pied des divers quartiers de la commune, étaient présents pour lui rendre hommage.

Des religieuses hospitalières venaient pendant leurs vacances se reposer dans le château ; un prêtre y disait la messe et les habitants des Metz pouvaient y assister. En dehors des vacances les catholiques pratiquants descendaient à pied, pour se rendre à l'office soit à l'église, soit à la chapelle de l'Hospice ; les protestants rejoignaient le temple inauguré le 11 juin 1865.

En 1945, de retour d'Allemagne, **Jeanne et Léon Blum** se sont installés dans la maison du « Clos des Metz ». **Léon Blum est éditorialiste du « Populaire »**. Le 30 mars 1950, il envoie une dernière page qu'il conclut par ces mots : « Je l'espère et je le crois. Je le crois parce que je l'espère ». Il s'éteint le même jour dans le salon du « clos des Metz ». Il repose dans le cimetière de Jouy en Josas. **Jeanne Blum, de recherches en études, élabore une méthode pédagogique dite « Méthode de Complémentarité Horizontale »** fondée sur la richesse et la complémentarité qu'offre la diversité des approches individuelles face à un problème posé. Ce texte a été écrit par Katy Smadja qui fut choisie par M^{me} Blum pour être l'animatrice du « Clos des Metz ». Il est paru dans le guide « Jouy d'hier et d'aujourd'hui ». Dans les années 80, **l'Université de quartier** y regroupait des personnes qui travaillaient selon la méthode de complémentarité horizontale.

Cette méthode est utilisée par les enseignantes de l'Ecole que Jeanne Blum a créée en 1975. Ce centre de préformation paramédicale Jeanne Blum est situé dans le domaine Pasteur aux Metz.

Actuellement le « Clos des Metz » ne se visite plus que les dimanches de mai, juin, septembre et octobre, de 14 à 17h. Des visites commentées pour les groupes ont lieu le 4ème jeudi de chaque mois sauf en juillet et août. Réservation : 01 39 20 11 03.

Photo : Léone Denneville - Maison de Jeanne et Léon Blum. "Le Clos des Metz"

Nos sorties en 2004

Les deux sorties de cette année 2004 ont enchanté les nombreux participants et, autant à Montfort l'Amaury que dans le quartier de l'Opéra Bastille, nous avons découvert les richesses si variées de notre patrimoine.

Le dimanche 9 mai, nous visitons le **château de Groussay** à l'entrée de Montfort l'Amaury, classé monument historique en 1993 et ouvert au public depuis plus de 3 ans.

Son excentrique propriétaire de 1938 à 1970, Charles de Beistegui s'est laissé inspirer

par les parcs du XVIIIème siècle, les jardins anglo-chinois, les châteaux suédois. Dans un parc paysager de plus de trente hectares, inondé de soleil, nous allons de la tente tartare (qui abrite 10.000 carreaux de Delft) au pont palladien, du temple d'Amour à la pagode chinoise et bien d'autres "fabriques" plus surprenantes les unes que les autres. Un théâtre-bonbonnière, inauguré en 1957 par la Comédie française (seule partie du château que l'on peut visiter) termine la découverte de cet ensemble méconnu et exceptionnel.

Nous sommes nombreux, le 10 octobre, à retrouver notre guide devant l'Opéra Bastille pour parcourir **la promenade plantée, sur le Viaduc des Arts**. C'est l'ancien passage du chemin de fer de Vincennes qui reliait la place de la Bastille à la Varenne St Maur, au bon vieux temps des premières machines à vapeur. La réhabilitation en jardins, il y a une dizaine d'années, nous permet de découvrir en haut des immeubles de l'avenue Daumesnil et autres petites rues du 12ème arrondissement, quelques merveilles architecturales ignorées au niveau du bitume. Nous n'irons pas aujourd'hui au bout des 4,500 Km de promenade aménagée au milieu des cerisiers, des haies de bambou, des buissons de roses encore en fleurs, de massifs décoratifs variés et colorés, de lavandes parfumées et de bancs accueillants. Nous revenons - hélas - à hauteur des voitures pour longer cette partie de l'avenue Daumesnil qui, à l'origine, devait être entièrement dédiée à la création et à l'artisanat d'art. Quelques luxueuses boutiques attirent notre regard mais nous regrettons déjà le calme champêtre à 9,18 m au dessus du bruit et de la pollution.

Dans le cadre des rencontres régulières **JEP/DDE**, deux membres de notre association ont été reçus le 1er décembre par une responsable de la DDE.

Informations et échanges ont porté sur notre préoccupation essentielle : la protection phonique de l'ensemble des habitants du plateau des Metz. Elle comprend trois volets complémentaires

- La qualité et l'efficacité de la couverture de l'A 86 entre la sortie du tunnel jusqu'à l'aplomb du rond point d'entrée des Metz.
- L'indispensable protection phonique complémentaire par un écran antibruit efficace entre la sortie de la couverture et l'échangeur de Vélizy.
- La pose d'un revêtement antibruit sur la chaussée.

Voici ce que nous pouvons actuellement écrire sur chacun de ces trois points :

- **Couverture** : une présentation du projet définitif à la population par les services de la DDE doit se faire au début de 2005. Il sera important de vous manifester à cette occasion pour formuler vos questions, vos points de vue, vos suggestions, vos critiques...

Les travaux de chaussée Cofiroute et la construction de la couverture DDE seront menés en parallèle. Le démarrage est prévu en septembre 2005. Cette mise en chantier entraînera deux conséquences sur notre environnement :

- le passage cavalier déjà condamné sera remplacé à la fin des travaux par une passerelle en bout de couverture (côté Pont Colbert).
- l'actuel passage souterrain permettant de se rendre à pied à Vélizy sera détruit. Son emplacement sera utilisé pour servir au passage de canalisations. Durant toute la période des travaux, pour aller à pied à Vélizy, il faudra emprunter le pont de l'échangeur. Côté Vélizy, une passerelle emjambera la route afin de faciliter l'accès au quartier Mozart. Selon la DDE, la distance des Metz au quartier Mozart sera allongée de 300 m. Un nouveau passage souterrain, modernisé et sécurisé, en ligne droite, plus large, mieux éclairé sera construit par les soins de la DDE. A l'issue des travaux, il reliera à nouveau les Metz au quartier Mozart.

- **Protection phonique complémentaire entre l'extrémité de la couverture et l'échangeur** (zone du Petit Robinson).

JEP fait de ce point sa revendication essentielle depuis plusieurs années, au cours des comités de suivi du projet et réunions de toute nature où il a participé. Il s'agit rien moins que d'empêcher les nuisances sonores provoquées par l'A 86 de s'engouffrer sur le plateau des Metz par la rue Calmette. La qualité de vie de ses habitants en dépend.

Actuellement la municipalité de Jouy semble vouloir privilégier la construction d'immeubles de bureaux le long de l'autoroute sur les terrains actuellement propriété de la DDE. De tels immeubles peuvent en effet constituer des écrans antibruits. Leur construction serait par contre repoussée après la fin de l'ensemble des travaux. En fait rien n'est encore arrêté. Nous invitons la population à faire part de ses préoccupations à l'occasion de la prochaine consultation à laquelle elle sera conviée. L'association continuera à être particulièrement vigilante sur ce sujet.

- **Le revêtement antibruit de la chaussée**

Voici également des années que nous en faisons une revendication première. De nombreux exemples prouvent l'efficacité d'une telle mesure. La DDE y semble favorable. Elle serait en pourparler avec la société Cofiroute à ce propos.

L'ensemble de ce dossier, comme vous le savez, continuera à retenir notre plus grande attention jusqu'à son terme en 2009 et peut-être plus, pour la meilleure protection possible de notre environnement.

Bernadette WEBER

CALENDRIER DES SORTIES 2005 OUVERTES À TOUS

DIMANCHE 29 MAI

• Visite guidée de la ville de Rambouillet (par l'Association Patrimoine et avenir de Rambouillet)

Durée 2 h.

Rendez-vous : Place de la gare de Jouy à 14 h (covoiturage) ou à 14 h 45 devant la mairie de Rambouillet
Gratuit

DIMANCHE 9 OCTOBRE

La cité florale à Paris
Rendez-vous : Place de la gare de Jouy à 13h30 (covoiturage) ou à 15 h au métro Glacière
Participation : 6 euros
20 à 30 personnes

Toutes les visites se font sur réservation au :

01 39 56 41 05
ou
01 39 46 24 15

Les sorties

« Connaissance des chemins » (2ème mardi, tous les 2 mois) ont connu un certain succès. Nous continuons en 2005 ce type de randonnée également le 2ème mardi, tous les 2 mois (sauf septembre). **1ère sortie 2005 : mardi 8 février. Parc du Château de Versailles.** Rendez-vous à la gare de Jouy à 9 H (Covoiturage).

BULLETIN D'ADHÉSION

J.E.P. 33, rue de la Libération 78350 Jouy-en-Josas

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Téléphone _____

Adresse _____

adhère à J.E.P. en tant que membre* : _____

et verse la cotisation annuelle de _____ pour l'année 2005
(chèque à l'ordre de J.E.P.) à retourner chez Georges Coulliais - 10, rue Dallery à Jouy

Signature _____

* Membre actif.....14 €
Couple actif.....25 €

Famille active.....35 €
Membre bienfaiteur.....35 €

Couple bienfaiteur.....43 €
Famille bienfaitrice.....52 €